



## CCE FEVRIER 2015

### Projet relatif à l'arrêt des activités Auto et crédit idmacif.fr : avis du CCE

Pour nous, encore énormément de gâchis dans ce dossier, on prend une décision, on perd beaucoup d'argent, puis on revient dessus. Le rapport confirme qu'il semble que nous ne nous soyons pas donné les moyens de réussir, à un moment où la place du numérique prend une telle importance dans notre société.

Ensuite, nous sommes un peu surpris qu'il n'y a pas ou peu de compléments par rapport aux questions et à la présentation du mois dernier, notamment des réponses :

-sur les modalités et moyens mis à dispositions pour le transfert des contrats d'IDMACIF vers MACIF

-plus de détails sur les modalités RH

Les salariés d'IDMACIF ne sont pas responsables de ces erreurs de gestions, et de ces choix, ils n'ont donc pas à en payer les conséquences.

Nous vous demandons donc pour les salariés:

- la garantie du maintien de tous les emplois
- la garantie de maintien de salaires
- que les propositions de reclassement se fassent uniquement sur Niort pour ceux qui le souhaite
- la possibilité de revenir en arrière dans le choix d'un nouveau poste

Dans cette attente nous donnerons un avis défavorable

### Projet d'accord relatif aux travailleurs handicapés : consultation et avis du CCE

Ayant le projet global d'accord en début de semaine, je ne rendrais pas d'avis non plus.

Malgré tout quelques commentaires :

-il persiste toujours beaucoup de disparités régionales, il y a vraiment peu d'efforts dans certains établissements pour atteindre l'objectif national

-Toujours pas de volonté de tout faire pour maintenir les salariés en poste : ni d'adapter les postes de travail, les charges de travail, ou les organisations de travail.

-Pas de garantie d'embauche pour les CQP

-Enfin vous vous en êtes expliqué, mais si globalement on constate des progrès sur le taux d'emploi de salariés handicapés, mais on ne se fixe toujours pas la volonté d'atteindre le minimum légale de 6% et nous le regrettons.

Nous avons eu le projet d'accord qu'en début de semaine, je ne participerai pas au vote

### **Prime d'Equipe, Evolution du dispositif : information du CCE**

Tout d'abord, le passage du premier indicateur de « nombre de contrats » en « Chiffre d'affaires » modifie de plus en plus la nature des emplois dans le réseau commercial, pour nous nous tendons chaque jour un peu plus vers le métier de « producteurs salariés en assurance ».

Ensuite concernant l'objectif qualité, il est inacceptable pour nous qu'une partie de cette prime soit basée sur le taux d'efficacité régional, sur lequel les salariés n'ont pas ou peu la main, surtout dans une période où la plupart des régions souffrent d'un manque d'effectif sur les PAT. Cet objectif est la négation pure et simple de tout le travail de fidélisation et satisfaction du sociétaire au profit de la productivité.

Enfin plus globalement, nous rappelons notre opposition à cette forme de rémunération sur objectifs, qui de plus en plus se substitue aux augmentations générales et aux garanties collectives. La prime d'équipe est un moyen de pression des salariés qui ne révèlent en rien l'investissement quotidien de chacun.